Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 25 (1896)

Heft: 12

Rubrik: Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

$$\text{ou } \frac{ABD + BDE + BEC}{BEC} = \frac{5}{2}, \text{ ou } \frac{ABCD}{BEC} = \frac{5}{2}.$$

En remplaçant $ABCD$ par sa valeur, on obtient $\frac{481,59}{BEC} = \frac{5}{2}$.

On tire de là $BEC = \frac{481,59 \times 2}{5} = 192,636\ m^2$.

Les deux triangles DBC et EBC ayant même hauteur BH sont entre eux comme leurs bases ; on a donc

$$\frac{EC}{DC} = \frac{192,636}{331,59}\text{ ; d'où } EC = \frac{192,636 \times 31}{331,59} = 18\ m.$$

Dans le second cas, le point E se trouvera à 18 m de C.

Jos. Aebischer, *professeur*.

CORRESPONDANCES

I

A la Rédaction du « Bulletin pédagogique », Fribourg.

Le jeudi 29 octobre écoulé, tous les maîtres du Ve arrondissement scolaire étaient réunis en conférence d'automne au Pensionnat de Bulle. La séance s'ouvre par la prière d'usage ; puis M. le Président adresse quelques paroles de bienvenue à ses subordonnés. La lecture du protocole de la dernière assemblée ne donnant lieu à aucune observation, on aborde immédiatement les tractanda de la séance qui peuvent se résumer comme suit :

I. Lecture et discussion du rapport sur la question mise à l'étude par la Société d'éducation ;

II. Directions relatives : *a)* Répartition du programme pour le semestre d'hiver ; *b)* Tenue du journal ; *c)* Registre des absences ; *d)* Changement de domicile ;

III. Leçon d'application : Calcul mental au cours supérieur. Sujet : Le tant pour % ; maître désigné par le sort ;

IV. Compte-rendu des examens préalables de recrutement ; organisation des cours du soir ;

V. Divers.

Simplifications que l'on pourrait apporter dans l'enseignement des différentes branches du programme par la méthode du livre unique. M. Débieux, instituteur à Grandvillard, chargé de résumer les différentes compositions des maîtres de l'arrondissement, donne lecture d'un travail très complet et rédigé avec beaucoup de clarté ; aussi l'auditoire est-il unanime à reconnaître la compétence de M. le Rapporteur en la matière et plusieurs orateurs lui décernent des éloges bien mérités. M le Président demande que ce travail soit envoyé à la Rédaction du *Bulletin ;* nous nous abstiendrons donc d'en donner le compte rendu ; nous nous bornerons à résumer les observations auxquelles il a donné lieu.

1° M. Toffel, instituteur à Vaulruz, trouve que M. le Rapporteur est resté à côté de la question; il indique bien les avantages de la méthode du livre unique sur ses devancières, mais il ne parle pas des simplifications qu'elle permettrait d'apporter dans l'enseignement.

2° Le même orateur doute aussi que les maîtres qui n'ont pas été initiés à la nouvelle méthode, abandonnent complètement les grammaires où les exercices de français sont déjà tout préparés. M Demierre, à Bulle, partage l'idée de son honorable préopinant; les méthodes ne peuvent pas s'inoculer, nous dit-il; il serait d'ailleurs ridicule d'obliger un maître à abandonner une méthode avec laquelle il obtient de bons résultats pour en suivre une qu'il ne connaît pas.

3° L'abus des dictées préparées seraient, selon l'avis de M. Toffel, une des causes de notre infériorité en orthographe [1] les élèves retiennent les lettres qui terminent les mots, sans se demander pourquoi il y a un *s* plutôt qu'un *t*, etc. A cela, M. Currat, à Morlon, répond que la préparation des dictées doit se faire le plus souvent en classe avec l'aide du maître; elles sont alors certainement très profitables.

4° L'idée que le livre unique composé de deux degrés aurait été suffisant est aussi émise par un des membres de l'assemblée [2].

M. l'Inspecteur estime que les trois degrés sont nécessaires; il reconnaît bien que le IIe degré renferme quelques chapitres un peu trop difficiles pour le cours moyen; eh bien! il n'y a qu'à les laisser de côté. A l'apparition du IIIe degré qui ne se fera pas trop attendre, il faut l'espérer, M. l'Inspecteur exigera l'application de la méthode nouvelle, qui donne, il faut le reconnaître, des résultats bien supérieurs, soit pour l'orthographe, soit pour le style.

Sans doute, le maître devra travailler pour préparer ses exercices de français, mais, c'est là peut-être un des meilleurs côtés de la méthode.

Directions relatives : *a)* Répartition du programme pour le semestre d'hiver. M. l'Inspecteur estime que le programme doit être établi sinon par mois, du moins par trimestre. Il faut que le maître connaisse bien les matières qu'il a à étudier pendant tel laps de temps, s'il ne veut pas s'exposer à marcher à l'aventure et arriver à la fin de l'année scolaire avec un programme mal étudié, où les parties principales n'auront souvent été qu'ébauchées. Voilà les grandes lignes du programme officiel imposé par M. l'Inspecteur à toutes les écoles du district pour l'année scolaire 1896-1897.

[1] L'auteur de ces observations a-t-il une idée bien nette de la méthode des dictées préparées? Comment l'étude de l'orthographe d'usage pourrait-elle entraver ou retarder l'étude de l'orthographe de règles? Il n'y a, du reste, qu'à lire les *Exercices* qui suivent chaque morceau de lecture du Livre du IIe degré ainsi que l'*Appendice grammatical* pour s'assurer du contraire. (*Note de la Réd.*)

[2] Le Livre du IIe degré ne renferme qu'une partie de l'histoire suisse, de la géographie, de l'instruction civique, etc, de telle manière que des manuels spéciaux sont indispensables pour ces diverses branches, manuels qui font pourtant en partie double emploi. Pour être logique, il faut compléter ces traités au moyen d'un livre du 3e livre ou écarter le 2e livre de lecture.

(*Note de la Réd.*)

I Cours inférieur

Bible : Etude des tableaux de l'Ancien Testament.

Lecture : Etude du syllabaire et de la partie descriptive du Livre Ier degré (Elèves de première année).

Etude du livre entier pour les élèves de deuxième de IIe année.

Leçons de choses : Sujets pris dans le syllabaire, Livre Ier degré, tableau de Bible et objets connus des enfants.

Grammaire : Noms, genres et nombres. Mots qui ne changent pas. Noms en al, on, eau, eu, etc.

Calcul : Ier et IIe Livrets Michaud.

Géographie : La géographie locale.

II. Cours moyen

Bible : Etude de l'Ancien Testament.

Lecture : Partie morale. Lettres.

Géographie : Partie géographique du Livre IIe degré (Ch. 1 à 30, moins les chapitres : 9, 10, 11, 13, 16, 17, 23, 24, 25, 28 et 29.

Histoire : Partie historique : Ch. 33 à 61 moins les chapitres : 38, 39, 40, 41, 42, 46).

Grammaire : Cinq premières parties du discours avec conjugaison des verbes réguliers (Appendice du Livre).

Calcul écrit : 3e et 4e Livrets Michaud ou Ducotterd.

III. Cours supérieur

Bible : Ancien Testament (avec le cours moyen).

Lecture : Chapitres laissés de côté au cours moyen plus le règne animal.

Géographie : Partie physique de la Suisse plus les dix premiers cantons (Répétition avec les élèves à émanciper) (Egger).

Histoire : Temps primitifs, fondation de la Confédération, jusqu'à la Réforme (Manuel Egger)

Instruction civique : Programme officiel (Bourqui).

Grammaire : Appendice du livre en entier. Analyse logique.

Calcul écrit : 5e et 6e Livrets Ducotterd.

Tenue du Journal : Dans les quelques visites qu'il a déjà faites, M. l'Inspecteur a pu se convaincre que plusieurs maîtres ne portent pas assez de soins à la tenue du Journal ; chez les uns, il est tout à fait trop abrégé ; chez d'autres, il est fait pendant la classe et parfois après.

Les jours de congé exceptionnel doivent être mentionnés avec le motif pour lequel le congé a été donné.

Inscrire à côté de chaque branche le nombre de leçons données.

Registres des absences : Ces registres doivent être tenus à jour ; le nombre des élèves inscrits et des élèves s'absentant doit être indiqué jour par jour. Le résumé mensuel doit aussi y figurer. Il sera inscrit une note pour le semestre d'été, et deux pour le semestre d'hiver.

Changement de domicile : Tous les livrets doivent passer chez M. l'Inspecteur. S'il nous arrive de nouveaux élèves, nous devons immédiatement réclamer leurs livrets à qui de droit.

Leçon d'application : Calcul mental au cours supérieur. Tant pour %. M. Pasquier, instituteur à Gruyère, est désigné par le sort pour donner cette leçon. M. Pasquier s'inspire de la méthode Ducotterd et il suit ponctuellement la marche adoptée dans le Manuel, ce qui n'a pas été du goût de tous les membres de l'assemblée Il ressort des

observations faites après la leçon : M. Pasquier aurait dû énoncer la règle à suivre dans ce genre de problèmes, puis après seulement en venir à l'application, car en calcul comme en grammaire la règle doit précéder l'exemple.

M. Pasquier aurait pu faire connaître les différents cas qui se présentent, tels que : Bénéfice, perte, etc.

Cette leçon, nous n'en doutons pas, produira ses fruits.

Compte rendu des examens préalables de recrutement. Organisation des cours du soir.

M. le Président fait connaître les résultats obtenus dans les examens préalables de recrutement. Il indique la place qu'occupe chaque cercle de justice de paix soit pour les bonnes, soit pour les mauvaises notes.

Bonnes notes :	*Mauvaises notes :*
1. Bulle 20 %	1. Albeuve 8 %
2. Charmey 18 %	2 Bulle 15 %
3. Albeuve 15 %	3. Vaulruz 18 %
4. La Roche 12 %	4. Charmey 24 %
5. Vaulruz 9 %	5. La Roche 25 %
6. Gruyères 6 %	6. Gruyères 28 %
7. Vuippens 5 %	7. Vuippens 36 %

Comme amnuels, se servir du *Jeune citoyen*. On pourrait aussi employer avec avantage le Livre d'agriculture à l'usage des écoles régionales. Les cartes de calcul ne seront employées que comme répétition. Etudier les sciences civiques surtout au moyen de la carte. Etablir un horaire et s'y conformer.

Divers : Pour l'examen officiel du printemps, dresser le tableau général des élèves de la classe avec les notes de mérite et le rang qu'occupe chaque élève.

M. l'Inspecteur tient à rappeler les art : 74, 80, 166, 167 et 173 du Règlement général qui semblent être ignorés par un certain nombre de maîtres.

Il termine en nous recommandant la quête en faveur de l'orphelinat Marini, cette œuvre humanitaire mérite tout notre appui. Le montant reçu lui sera envoyé pour le 4 octobre au plus tard.

Il est midi quarante minutes, il est procédé à l'appel nominal qui n'accuse aucune absence, et la séance est levée.

Vuadens, le 12 novembre 1896.

PLANCHEREL, *inst.*

II

CONFÉRENCE OFFICIELLE DES INSTITUTEURS DU IVe ARRONDISSEMENT

au Pensionnat de Fribourg, le 7 novembre 1896

La séance est ouverte à 9 ½ h. par la prière d'usage.

M. le Président remercie les assistants pour l'empressement avec lequel ils ont répondu à l'appel qui leur a été adressé.

En quelques paroles pleines d'une franche cordialité, il souhaite la bienvenue à tous, au vétéran dans l'enseignement qui est l'exemple vivant du courage et de la persévérance, au débutant qui est l'espoir de l'avenir.

Le temps est précieux, aussi, sans plus long préambule, on arrive aux tractanda :

1° Visite à l'Exposition scolaire de Genève ;

2° Directions et conseils sur l'éducation et l'instruction dans nos écoles ;

3° Cours de perfectionnement ;

4° Caisse d'épargne scolaire ;

5° Déclamation

I. Visite à l'Exposition scolaire de Genève

M. l'Inspecteur s'est fait un devoir de visiter tout spécialement l'Exposition scolaire, et il nous communique, à ce sujet, ses impressions.

Il est heureux de remercier, tout d'abord, M. Gilliéron, professeur, qui a eu l'amabilité de l'accompagner et de lui fournir tous les renseignements utiles et désirables. Il félicite les maîtres qui n'ont rien négligé pour assurer le succès de cette entreprise et pour faire honneur à l'enseignement primaire du canton de Fribourg.

L'Ecole modèle de l'Exposition a été pour M. l'Inspecteur l'objet d'une attention toute particulière. Tout, jusque dans les plus petits détails, était coordonné selon les plus saines maximes pédagogiques. Et voici comment : des tableaux variés et instructifs tapissaient les parois de la salle, et les bancs, système Mauchain, placés en rangées symétriques, étaient à deux places. Au haut de la salle, sur la droite, se trouvait le pupitre de l'instituteur. C'est le modèle du genre ; il faudrait pouvoir l'obtenir dans toutes nos écoles. De grands tableaux noirs se dressaient à droite et à gauche du bureau du maître. Pour gagner de l'espace, les cartes géographiques étaient suspendues à des roulettes fixées au plafond. Puis, à côté, se trouvait une grande carte muette de la Suisse Dans un angle se voyait une étagère où étaient rangés, avec l'ordre le plus minutieux, les solides géométriques les plus utiles et les principales mesures métriques. Au-dessus, se distinguait un globe terrestre. Un peu plus loin, une vitrine renfermait diverses collections d'objets pour les leçons instuitives et se rapportant aux différents règnes de la nature. Toutes les matières premières pour un enseignement méthodique des ouvrages manuels pour filles et de l'économie domestique occupaient une vitrine spéciale, exposée par Mme Picker, de Genève, maîtresse distinguée qui a enseigné au cours normal des Institutrices dans le courant de l'éte dernier, à Fribourg.

M. le Président nous fait ensuite remarquer, que chez nous, la première place doit être réservée au crucifix et aux tableaux religieux.

Il invite tous les maîtres à profiter, dans la mesure du possible, des renseignements fournis et à s'efforcer d'imiter l'organisation de cette école qui était vraiment modèle. Avec du zèle et du savoir-faire, on y arrivera aisément. Il est facile, dans nos campagnes, de se procurer des collections d'objets pour les leçons de choses. N'oublions pas qu'un objet qui nous paraît vulgaire, en apparence, a de l'importance pour l'enfant *qui a vu, mais sans attention et sans réflexion* et qui, par conséquent, n'a véritablement pas vu, puisque son intelligence n'a fait aucun effort et ne s'est enrichie d'aucune idée nouvelle. Ainsi, tout instituteur se procurera un *mètre pliant,*

et s'en servira en présence de ses élèves et les initiera aux différentes valeurs réelles du système métrique. Le décimètre cube, en bois ou en carton, doit aussi être introduit dans chaque école.

II. Directions et conseils sur l'éducation et l'instruction dans nos écoles

Un instituteur vraiment digne de ce nom vouera ses soins les plus assidus, non pas seulement à l'instruction, mais encore et surtout à l'éducation de l'enfant. Pour cela, il faut que toute leçon soit réellement préparée et que l'on ait en vue le bien et le progrès de l'école. C'est dire que les occupations particulières et les fonctions accessoires ne doivent pas absorber le temps indispensable à une tenue regulière et méthodique de la classe.

Toute séance doit commencer par une prière bien faite ou un cantique. Si parfois nos élèves paraissent indisciplinés, insubordonnés même, la cause n'en doit-elle pas être recherchée dans le fait que les leçons ont débuté par une prière rapide et mal faite ? En éducation, comme en toutes choses ici-bas, les moyens humains ne suffisent point ; il faut avoir recours à des auxiliaires supérieurs qui nous arrivent par la voie de la prière faite avec confiance et dévotion.

Il est bien recommandé de procéder à l'*appel* nominal immédiatement après la prière, afin d'habituer l'enfant à l'exactitude L'inspection de propreté se fera ensuite. Certains maîtres s'imaginent avoir tout fait lorsqu'ils ont obtenu que leurs écoliers appliquent sur leur personne, les principes les plus élémentaires de l'hygiène. Ce résultat est quelque chose, mais ne suffit point. Il faut que le maître, dans sa classe, ait recours à tous les procédés hygiéniques propres à sauvegarder la santé des enfants qui lui sont confiés. Une aération suffisante manque souvent. En tout et partout, le maître doit donner l'exemple.

Pour la tenue du *Journal de classe*, il n'y a qu'à consulter les derniers Nos du *Bulletin pédagogique*.

M. le Président recommande expressément de ne pas surcharger les élèves de tâches à domicile, si l'on veut que le résultat en vue soit réellement obtenu. Donnons peu, mais alors exigeons que le travail soit bon, et qu'il demande à l'enfant de l'attention, de la réflexion, du jugement et du raisonnement. Ce sera mieux que d'avoir un gâchis qui n'habitue l'enfant qu'à la négligence, pour finir par un dégoût absolu de l'étude et de l'école. Ces devoirs doivent être imposés selon une méthode rationnelle, et non être pris au hasard ou choisis selon le caprice du moment. Pour réussir, suivons les progrès de l'écolier et récompensons le travail. Souvenons-nous toujours que dans l'éducation et l'instruction le stimulant est un puissant secours dont il ne faut pas se priver.

En relisant le compte rendu de la Conférence du printemps passé, on verra les défauts à éviter dans l'enseignement des différentes branches, et les lacunes à combler.

La variété est recommandée dans tout enseignement. Ainsi, pour la composition, il y a différents procédés qu'il est prudent de ne pas négliger. M. l'Inspecteur en fait connaître un, par le canevas suivant, pour les cours moyen et supérieur :

L'automne

a) L'automne commence ..
b) C'est la saison...
c) Les cultivateurs...
d) Ici, c'est...
e) Là, on voit...
f) Plus loin, ce sont...
g) Les arbres sont...
h) La température s'est...
i) Les brouillards se traînent...
j) Les vents froids...

Suivons les directions déjà données et souvent répétées, et faisons un emploi plus judicieux des manuels de lecture Que d'exercices de langue profitables on peut tirer particulièrement du *Livre de lecture du Ier degré*, aux pages : 10, 11, 12, 15, 16, 19, 25, etc., et du Livre du IIe degré, aux pages : 8, 13, 17, 18, 19, 20, 263, etc.

III. Cours de perfectionnement

M. le Président regrette de ne pouvoir adresser des éloges pour les résultats obtenus dans les derniers examens fédéraux. Il y a baisse sensible dans le canton. Ne perdons pas un temps précieux en vaines discussions ou en récriminations, mais prenons la résolution énergique de redoubler d'efforts, afin de prendre une noble revanche.

A l'ouverture du cours, chaque maître préparera *la liste complète* des élèves et *le programme détaillé* de toutes les matières à parcourir Il importe que ce dernier soit conçu avec ordre et intelligence, si l'on veut que les leçons soient réellement fructueuses. Une simple revue monotone du programme de l'école primaire ne provoquera aucun goût. Au contraire, l'ennui régnera en maître absolu et tous les efforts de l'instituteur seront paralysés. Etendons le cycle des matières à parcourir et sachons rester dans l'actualité, toujours intéressante et toujours d'à-propos. Comprend-on réellement que tout enseignement, surtout celui qui s'adresse à des domestiques, à des apprentis, à des ouvriers même, doit être essentiellement professionnel et pratique ?

De nouveau, dans les derniers examens des recrues, on a constaté, avec une légitime surprise, que des maîtres faisaient encore résoudre des problèmes de calcul oral, par les mêmes procédés que pour le calcul écrit. C'est une grave erreur. Ainsi, le problème suivant :

Un marchand achète du drap à 7 fr. 50 le mètre et gagne le 20 % du prix d'achat. Combien vend-il le mètre ? Sera résolu comme suit :

Gagner le 20 %, c'est gagner le $^1/_5$;

Or, si ce négociant gagne sur 1 mètre, le $^1/_5$ de 7 fr. 50, soit 1 fr. 50, il vendra le mètre, 7 fr. 50 + 1 fr. 50 = 9 fr.

Nos jeunes gens doivent savoir calculer le tant pour cent et le tant pour mille. Ils connaîtront aussi absolument les réductions : 10 % = $^1/_{10}$, 12 $^1/_2$ % = $^1/_8$, 37 $^1/_2$ % = $^3/_8$, etc., s'ils veulent obtenir les meilleures notes pour le calcul. Pourquoi certaines solutions ne seraient-elles pas écrites au tableau noir ? Il faut employer tous les moyens possibles, si l'on veut réussir en enseignement.

Les *Rapports* dressés à la fin du Cours pourraient et devraient être

mieux compris. L'état nominatif des jeunes gens se fera suivant les différentes rubriques mentionnées dans les Rapports mêmes.

Tous les élèves ayant obtenu, au printemps dernier, une émancipation anticipée, traiteront chaque semaine, à domicile, un sujet de rédaction, et résoudront les problèmes contenus dans une carte de calcul, destinée aux examens de recrues. Les cartes *Reinhard,* à Berne, sont recommandées, car elles donnent de bons résultats. Les jeunes gens qui ont eu de mauvaises notes dans les examens préalables du mois d'octobre seront, de la part des maîtres, l'objet de soins assidus et de surveillance spéciale.

La question annuelle mise à l'étude est la suivante :

Meilleur emploi des deux Livres de lecture pour :

1° Les récitations ;
2° L'orthographe (d'usage et grammaticale) ;
3° La grammaire ;
4° Les analyses logique et grammaticale ;
5° La composition ;

Les travaux doivent parvenir à M. l'inspecteur pour le 1er mars au plus tard.

IV. Caisse d'épargne scolaire

M. Tinguely, instituteur à Ependes, donne un aperçu succinct, mais intéressant du fonctionnement de la caisse d'épargne qu'il a établie dans son école. Il en résulte que cette institution qui prospère dans une paroisse généralement peu aisée, pourrait être introduite avec un réel succès, dans d'autres localités.

M. l'Inspecteur invite à nouveau ses subordonnés à tenter un sérieux effort dans ce sens. Il nous dit que cette *caisse d'épargne,* dirigée avec beaucoup d'exactitude et de prudence, contribuera puissamment à faire apprécier les bienfaits d'une sage économie, à nos populations laborieuses et actives, mais attirées, par les réclames alléchantes, vers un luxe disproportionné et des dépenses exagérées. *La collecte en faveur de l'Orphelinat agricole de Montet* est instamment recommandée à la sollicitude et au tact des maîtres.

Ne nous lassons pas de montrer à nos élèves combien l'orphelin est à plaindre et quelle destinée l'attend s'il est ainsi abandonné. Mais un Institut le recueille, lui donne une *éducation complète* et l'initie au travail Pour en arriver là, il faut des ressources ; c'est la raison pour laquelle il est fait un appel empressé aux enfants de nos écoles chrétiennes. Ainsi, de bonne heure déjà, nous habituerons les enfants à l'esprit de charité et de générosité, si nécessaire de nos jours.

Les directions adressées l'année dernière, au sujet du programme mensuel, de l'ordre du jour, du journal de classe et des différens registres, sont ronouvelées et recommandées à l'attention de l'assemblée.

En tout et partout, *amour du devoir !*

Quant aux chants à étudier, on repassera, jusqu'à nouvel ordre, les morceaux appris l'année dernière, à savoir : les Nos 79, 100, 116 et 122 On reprendra surtout l'un ou l'autre de ces chants pour y appliquer la théorie élémentaire de la musique. Ainsi, la pratique marche de front avec la théorie. C'est la bonne manière. On soignera le mieux possible l'étude du plain-chant.

A propos des vacances, il nous est rappelé que, conformément à l'art. 27 du règlement général : *Un jour de fête chômée dans la paroisse tient lieu d'un demi-jour de vacance.*

V. Déclamation

Un vrai régal nous est réservé pour la fin de la séance. M. Mathey, instituteur à Belfaux, nous déclame la poésie de Delille : *Les catacombes de Rome.*

Voilà qui s'appelle interpréter un auteur !

Douze coups bien cadencés résonnent dans le silence éloquent de la salle et, instantanément, tous les yeux se fixent sur le cadran de la vieille horloge qui semble se dresser à dessein vis-à-vis du siège de la Présidence.

M. l'Inspecteur loue notre attention soutenue et nous souhaite un bon retour dans nos foyers et un courage persévérant dans notre pénible labeur du semestre d'hiver. La réussite sera le digne couronnement de nos incessants efforts.

La prière est faite et chacun se hâte d'aller soigner son appétit pour se rendre, à 1 h. ½, à la repétition de chants obligatoires.

Villars-sur-Glâne, le 18 novembre 1896.

BAEHCLER

BIBLIOGRAPHIES

I

La Carte des Alpes fribourgeoises. — On nous écrit :

La section Moléson du Club alpin suisse qui ne fait pas les choses à demi, comme on a encore pu s'en convaincre dernièrement par l'organisation de la fête des sections romandes, a donné son patronage à la publication d'une carte des Alpes fribourgeoises en trois couleurs (terrain en brun, eaux en bleu, écritures, routes, bâtiments et limites en noir).

Cette carte, qui vient de paraître, est d'un très bel effet. Le relief du terrain y est représenté par des hâchures en brun avec emploi de la lumière oblique. Cela rend les accidents du sol tangibles sans rien enlever à la netteté des écritures et des détails.

La carte est à l'échelle de 1 : 100,000, établie d'après l'Atlas Dufour, mais les noms, les cotes d'altitudes, les cours d'eau, le dessin des chaînes de montagnes ont été corrigés et complétés d'après les feuilles de la carte Siegfried au 1 : 25,000. Toutes les nouvelles routes ou autres constructions exécutées jusqu'à ce jour y ont été rapportées.

On a donc sous un petit format (dessin 46/37 centimètres, pliée 19/11 cm.) une carte très complète et très détaillée.

Destinée principalement aux touristes, elle n'en sera pas moins utile aux cyclistes, négociants, hommes d'affaires, écoles, etc. Elle comprend la contrée qui s'étend de Montreux à Lauenen et de Payerne à Fribourg et à Schwarzenbourg.

Grâce aux sacrifices que s'est imposés la section Moléson et aux subsides du comité central S. A. C., de l'Etat et d'un certain nombre